ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

TFAD

Base de données de l'Accord sur la facilitation des échanges

Malawi

Accord ratifié: Oui

Date de ratification: 2017-07-12

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)	Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C	22 février 2018	Oui
A - 63.0% B - 10.1% C - 26.9%	**Not yet notified** - 0.0%	
Notification des dates indicatives de la Categorie B	22 février 2018	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie B	22 février 2020	Oui
Notification des dates indicatives de la Categorie C	22 février 2021	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie C	22 août 2022	Oui
Notification des bésoins d'assistance technique	22 février 2019	Oui
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique	22 février 2021	Oui
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique	22 août 2022	Oui

Notifications de transparence

Notified Art. 1.4	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2018	Oui
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2025	Oui
Notified Art. 10.6.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2018	Oui
Notified Art. 12.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2018	Oui

Renseignements sur l'assistance

Notified Art. 22.3	Oui

Légendes: Oui Notification présentée | Non Notification due | Non Notification non échue

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
1.1	Publication	A		au plus tard le 22 février 2018
1.2	Renseignements disponibles sur Internet	A		au plus tard le 22 février 2018
1.3	Points d'information	A		au plus tard le 22 février 2018
1.4	Notification	A		au plus tard le 22 février 2018
2.1	Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	A		au plus tard le 22 février 2018
2.2	Consultations	A		au plus tard le 22 février 2018
3	Décisions anticipées	C	au plus tard le 22 février 2026	au plus tard le 22 février 2026
4	Procédures de recours ou de réexamen	C	au plus tard le 22 février 2026	au plus tard le 22 février 2026
5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	A		au plus tard le 22 février 2018
5.2	Rétention	A		au plus tard le 22 février 2018
5.3	Procédures d'essai	A		au plus tard le 22 février 2018
6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions	A		au plus tard le 22 février 2018
6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	A		au plus tard le 22 février 2018
6.3	Disciplines en matière de pénalités	A		au plus tard le 22 février 2018
7.1	Prétraitement avant arrivée	A		au plus tard le 22 février 2018
7.2	Paiement par voie électronique	A		au plus tard le 22 février 2018
7.3	Séparation de la mainlevée	B	au plus tard le 22 février 2019	au plus tard le 22 février 2022
7.4	Gestion des risques	C	au plus tard le 22 février 2020	au plus tard le 22 février 2024

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.5	Contrôle après dédouanement	C	au plus tard le 22 février 2020	au plus tard le 22 février 2024
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	C	au plus tard le 22 février 2020	au plus tard le 22 février 2026
7.7	Opérateurs agréés	C	au plus tard le 22 février 2020	au plus tard le 22 février 2026
7.8	Envois accélérés	B	au plus tard le 22 février 2019	au plus tard le 22 février 2024
7.9	Marchandises périssable	A		au plus tard le 22 février 2018
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	Bp Cp	du 22 février 2019 au 22 février 2020	du 22 février 2024 au 22 février 2026
9	Mouvement des marchandises	A		au plus tard le 22 février 2018
10.1	Formalités	A		au plus tard le 22 février 2018
10.2	Acceptation de copies	B	au plus tard le 22 février 2019	au plus tard le 22 février 2024
10.3	Utilisation des normes internationales	A		au plus tard le 22 février 2018
10.4	Guichet unique	C	au plus tard le 22 février 2021	au plus tard le 22 février 2025
10.5	Inspection avant expédition	A		au plus tard le 22 février 2018
10.6	Recours aux courtiers en douane	A		au plus tard le 22 février 2018
10.7	Procédures communes à la frontière	A		au plus tard le 22 février 2018
10.8	Marchandises refusées	A		au plus tard le 22 février 2018
10.9	Admission temporaire de marchandises	A		au plus tard le 22 février 2018
11	Transit	A		au plus tard le 22 février 2018
12	Coopération Douanière	A		au plus tard le 22 février 2018

Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A		
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé		

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/W/92	2023-07-05	The role of technology transfer in building resilience: Trade Facilitation
G/TFA/N/MWI/4/Rev.1	2023-05-31	Arrangements and progress in the provision of technical assistance - Revision
G/TFA/N/MWI/4	2021-06-30	Arrangements and progress in the provision of technical assistance
G/TFA/N/MWI/1	2019-09-12	Categories B and C notification
G/TFA/N/MWI/3	2019-09-12	Art. 22.3
G/TFA/N/MWI/2	2019-09-12	Articles 1.4, 10.6.2, 10.6.2 and 12.2.2
WT/PCTF/N/MWI/2	2016-05-30	Article 1.4 notification
WT/PCTF/N/MWI/1	2016-05-10	Category A, B and C notification

Partage d'experiences

Date	Title
21 mars 2023 - 22 mars 2023	Malawi trade facilitation project

3 Décisions anticipées

C

3.1
3.2 (a), (b)
3.3
3.4
3.5
3.6 (a), (b), (c)
3.7
3.8
3.9 (a) (i), (ii), (i), (ii), (iii), (iv), (c), (d)

Date indicative de mise en oeuvre
22 février 2026

Date définitive de mise en oeuvre
22 février 2026

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Un soutien est nécessaire pour la formation et la sensibilisation, la révision du cadre réglementaire, la mise en place du cadre institutionnel, etc. afin de traiter objectivement cette question.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation*

Agences: à determiner

Progrès rapporté

Le Malawi indique qu'à ce jour, il n'a reçu des donateurs ni assistance technique ni soutien pour le renforcement des capacités.
Assistance technique nécessaire:
Un soutien est nécessaire pour la formation et la sensibilisation, la révision du cadre réglementaire, la mise en place du cadre institutionnel, etc. afin de traiter objectivement cette question.

Agences: à determiner

Progrès rapporté

To date, Malawi has not received any technical assistance or capacity building support from donors.
Technical Assistance Required:
There is need for support on training and sensitization, set up of institutional framework, review of regulatory framework, etc. to objectively deal with the matter.

4.1 (a), (b)
4.2
4.3
4.4 (a), (b), paragraph
4.5
4.6

Date indicative de mise en oeuvre
22 février 2026

Date définitive de mise en oeuvre
22 février 2026

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Le système existant ne suffit pas pour traiter de manière objective ces questions. Il est nécessaire de renforcer les procédures de recours et de réexamen en:

a) soutenant la révision et la mise à jour de la législation; et en
b) formant des juges spécialisés, etc.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

Agences: à determiner

Progrès rapporté

Le Malawi indique qu'à ce jour, il n'a reçu des donateurs ni assistance technique ni soutien pour le renforcement des capacités.
Assistance technique nécessaire:
Le système existant ne suffit pas pour traiter de manière objective ces questions. Il est nécessaire de renforcer les procédures de recours et de réexamen:
a) en soutenant la révision et la mise à jour de la législation; et
b) en formant des juges spécialisés, etc.

Agences: à determiner

Progrès rapporté

Malawi Government has enacted the Tax Administration Act which provides for implementation of the Advance Rulings.
Technical Assistance Required:
• Operationalisation of Revenue Appeals tribunal to complement implementation of advance rulings;
• Training of specialised Judges, etc.

7.4.1
7.4.2
7.4.3
7.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
22 février 2020

Date définitive de mise en oeuvre
22 février 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Renforcer l'Unité de gestion des risques sur la base de la Convention de Kyoto révisée et de ses directives. Soutenir la formation et l'intégration de la gestion des risques dans les opérations courantes.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

Agences: à determiner

Progrès rapporté

Le Malawi indique qu'à ce jour, il n'a reçu des donateurs ni assistance technique ni soutien pour le renforcement des capacités.

Assistance technique nécessaire:
Renforcer l'Unité de gestion des risques sur la base de la Convention de Kyoto révisée et de ses directives. Soutenir la formation et l'intégration de la gestion des risques dans les opérations courantes.

Agences: à determiner

Progrès rapporté

To date, Malawi has not received any technical assistance or capacity building support from donors.
Technical Assistance Required:
Strengthen Risk Management Unit based on Revised Kyoto Convention and its guidelines. Support for training and mainstreaming of risk management into daily operations.

7.5.1
7.5.2
7.5.3
7.5.4

Date indicative de mise en oeuvre
22 février 2020

Date définitive de mise en oeuvre
22 février 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Soutenir l'intégration du contrôle après dédouanement dans les opérations courantes et dispenser une formation.

Étiquettes: *Ressources humaines et formation*

Agences: à determiner

Progrès rapporté

Le Malawi indique qu'à ce jour, il n'a reçu des donateurs ni assistance technique ni soutien pour le renforcement des capacités.

Assistance technique nécessaire:
Soutenir l'intégration du contrôle après dédouanement dans les opérations courantes et dispenser une formation.

Agences: Agence suédoise de développement et cooperation Internationale, Organisation mondiale des Duanes

Progrès rapporté

A training on Post-Clearance was done from 24 to 28 October, 2022, SIDA -WCO TFCM Programme
Technical Assistance Required:
Capacity building for officers in the mainstreaming of Post Clearance Audit into daily operations.

7.6 Temps moyens nécessaires à la mainlevée

C

7.6.1
7.6.2

Date indicative de mise en oeuvre
22 février 2020

Date définitive de mise en oeuvre
22 février 2026

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Renforcer les capacités pour permettre aux responsables de mener des études sur le temps nécessaire à la mainlevée.

Étiquettes: *Ressources humaines et formation*

Agences: à determiner

Progrès rapporté

Le Malawi indique qu'à ce jour, il n'a reçu des donateurs ni assistance technique ni soutien pour le renforcement des capacités.

Assistance technique nécessaire:
Renforcer les capacités pour permettre aux responsables de mener des études sur le temps nécessaire à la mainlevée.

Agences: à determiner

Progrès rapporté

To date, Malawi has not received any technical assistance or capacity building support from donors.
Technical Assistance Required:
Capacity building to enable officials conduct Time Release Studies.

7.7 Opérateurs agréés

C

7.7.1
7.7.2 (a) (i), (ii), (iii), (iv), (i), (ii)
7.7.3 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g)
7.7.4
7.7.5
7.7.6

Date indicative de mise en oeuvre
22 février 2020

Date définitive de mise en oeuvre
22 février 2026

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Soutenir la conception et la mise en œuvre de systèmes d'opérateurs agréés adéquats.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

Agences: Marché commun de l'Afrique orientale et australe

Progrès rapporté

L'Administration fiscale du Malawi a commencé à mettre en œuvre le système d'opérateurs économiques agréés. Le COMESA a contribué à la mise en place de ce système et à l'établissement de liens avec des initiatives régionales dans d'autres pays.

Assistance technique nécessaire:
Soutenir la conception et la mise en œuvre d'un système d'opérateurs agréés adéquat.

Agences: Banque mondiale

Progrès rapporté

Design and implementation of appropriate Authorised Operators system done with support from World Bank under ASYCUDA.
Technical Assistance required:
Support for training and sensitisation.

8.2 (a), (b), (c), (d), (e)

Date indicative de mise en oeuvre
22 février 2020

Date définitive de mise en oeuvre
22 février 2026

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Support for establishing One Stop Border Post.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire*

Agences: Banque Africaine de Développement, Banque mondiale

Progrès rapporté

Afin de réduire au minimum les temps d'attente à la frontière, le Ministère du commerce a commencé à mettre en place avec des pays voisins des installations douanières bénéficiant du statut de guichet unique à la frontière. L'objectif est de réduire le nombre d'arrêts et de procédures liés aux transactions transfrontières afin de faciliter le commerce et la circulation des personnes. Six points de passage – Mwanza/Zobue; Songwe/Kisumulu; Dedza/Colomue; Mchinji/Mwami; Chiponde/Mandimba; et Muloza/Quelimane ont été déclarés prioritaires. À ce jour, le point de passage de Mchinji/Mwami entre le Malawi et la Zambie a été achevé.
Le gouvernement malawien a obtenu des prêts de la Banque africaine de développement et du Groupe de la Banque mondiale pour financer la construction des postes frontières. Toutefois, la difficulté réside dans le fait que les ressources ne sont pas pleinement adaptées à la réalisation de l'objectif aux points de passage retenus.
Assistance technique nécessaire:
Soutenir la mise en place de guichets uniques à la frontière.

Agences: à determiner

Progrès rapporté

The Ministry of Trade in an effort to minimise delays at the border started developing border facilities to the OSBP status with the neighbouring countries. The Concept is aimed at reducing the number of stops and processes associated with cross border transactions to ease trade and movement of people. Six Borders - Mwanza/Zobue; Songwe/Kisumulu; Dedza/Colomue Mchinji/Mwami Chiponde/Mandimba; and Muloza/Quelimane were prioritized. One border of Mchinji/Mwami between Malawi and Zambia is operational from 7 December, 2022; Dedza was completed on 26 July, 2022, and Mwanza is at 90 per cent completion level. Songwe construction commenced in March, 2023.
However, inadequate resources to fully roll out the concept at the selected borders is the challenge.
Technical Assistance required:
Training for the border officials, support for ICT and furniture requirements and establishment other One Stop Border Post Projects.

10.4 Guichet unique

C

10.4.1
10.4.2
10.4.3
10.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
22 février 2021

Date définitive de mise en oeuvre
22 février 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Soutenir la conception et l'acquisition d'infrastructures informatiques, la mise en place et la formation.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

Agences: Banque mondiale

Progrès rapporté

Le Ministère du commerce a entrepris de mettre en place un système de guichet unique électronique dans le pays. Une étude de faisabilité a été achevée en 2019 et les structures d'exécution mises en place en 2020. La mise en œuvre du projet est en cours malgré un budget serré. Le projet est financé par le gouvernement malawien au moyen d'un prêt du Groupe de la Banque mondiale.

Assistance technique nécessaire:
Soutenir la conception et l'acquisition d'infrastructures informatiques, la mise en place et la formation.

Agences: à determiner

Progrès rapporté

The Ministry of Trade embarked on establishment of the Electronic Single Window system in the country. Feasibility study was completed in 2019 and implementation structures put in place in 2020. The project implementation is in progress amid tight budget.
Vendor to develop the National Single Window software has been procured.
Technical Assistance required:
Capacity building for officers operating the national single window and acquisition of infrastructure.

Légendes

C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	E	Report de dates demandé
	Arrangement avec des donateurs notifié		Arrangement avec des donateurs pas encore notifié		

2025 © TFAD - http://www.tfadatabase.org